



PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Réouverture des écoles jurassiennes : quel suivi et quelle égalité des chances à court et moyen terme ?

Si la reprise des écoles est une bonne nouvelle, car nos écoles pourront devenir à nouveau des lieux de formation et de vie, elle génère de nombreuses interrogations, voire des inquiétudes. Le défi est en effet de taille, car il faut en quelques jours à nouveau préparer notre système scolaire et notre système de formation à une nouvelle étape de la crise. Face à l'ampleur de cette pandémie, il faut avoir l'humilité – autorités politiques en premier – de reconnaître que nous n'avons pas encore toutes les réponses à toutes les questions et que beaucoup de réflexions et stratégies restent à développer.

A l'heure où cette intervention sera traitée, de nombreuses réponses auront été apportées aux questions d'ordre sanitaire. Par contre, au vu de l'importance de l'école dans la vie des familles jurassiennes et des enjeux conséquents pour des milliers de jeunes Jurassiennes et Jurassiens, **il nous semble nécessaire, à ce stade déjà, de pouvoir échanger avec le Gouvernement sur le futur fonctionnement pédagogique et organisationnel des écoles.**

En effet, l'enseignement à distance donné sur plusieurs semaines est vécu de manière très différente pour les milliers d'élèves du canton. Malgré des outils plus ou moins performants, les bonnes volontés, le courage et l'implication des élèves, des enseignants, des familles et des directions, **cet enseignement à distance ne peut se substituer intégralement aux cours en classe, aussi bien à l'école obligatoire que dans les écoles post-obligatoires.**

Il vaut dès lors la peine de s'inquiéter de quelques **aspects liés à la prise en charge et au suivi des élèves en difficulté** qui risquent d'avoir accentués leur retard. Pour n'en citer que deux :

- **Au niveau de l'école obligatoire**, quid du suivi et du soutien offerts aux élèves qui auront passé leur année malgré leurs difficultés, et plus particulièrement lors du passage de l'école primaire à l'école secondaire ?
- **Au niveau des écoles post-obligatoires**, quid du suivi et du soutien offerts aux élèves lors de la transition du secondaire I ou secondaire II considérant que l'incertitude liée au contexte actuel et la difficulté de décrocher une place d'apprentissage risquent de faire augmenter l'effectif des jeunes sans projet de formation ?

Fort de ces interrogations et des délais courts pour prendre d'éventuelles mesures, il est important que le Gouvernement, nous indique comment il apprécie la situation et qu'il nous renseigne sur les nouvelles modalités pédagogiques de cette reprise à court terme (du 11 mai au 3 juillet 2020) et à moyen terme (année scolaire 2020-2021).

Par conséquent, le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1) A l'heure actuelle, le Gouvernement peut-il nous indiquer, pour l'école obligatoire (et notamment le passage de la 8P à la 9P) les réflexions et/ou mesures de suivi et soutien pour garantir l'égalité des chances et limiter autant que possible l'impact de la crise sur le cursus des élèves ?
- 2) A l'heure actuelle, le Gouvernement peut-il nous indiquer, pour les écoles post-obligatoires les réflexions et/ou mesures de suivi et soutien pour garantir l'égalité des chances et limiter autant que possible l'impact de la crise sur le cursus des élèves ?
- 3) Le passage à l'enseignement à distance a été l'une des activités les plus emblématiques de la période de semi-confinement.
 - a. Au niveau de l'école obligatoire, l'achat conséquent d'outils informatiques (notamment ordinateurs portables, tablettes) pour équiper de nombreux foyers est à saluer. Si leur utilisation effective sera limitée dans le cadre du semi-confinement, il a d'ores et déjà annoncé que ce matériel bénéficierait aux cercles scolaires afin d'assurer la transition numérique et d'aplanir les inégalités matérielles dans l'intérêt des élèves. Le Gouvernement est-il en mesure de nous préciser les modalités de son engagement considérant que les communes sont directement concernées?
 - b. Au niveau des écoles post-obligatoires, des prises de position marquées se sont par contre faites entendre au niveau national concernant le manque d'investissements informatiques réalisés par les cantons. Quel est l'avis du Gouvernement sur la situation jurassienne et sur les moyens à disposition des écoles post-obligatoires pour leur permettre de réussir la transition numérique ?

D'avance, je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Le responsable :



Raphaël Ciochi

Delémont, le 29 avril 2020

